



RÉHABILITATION DE LA MARE SAINTE-VÉRONIQUE ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE NATUREL COMMUNAL

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

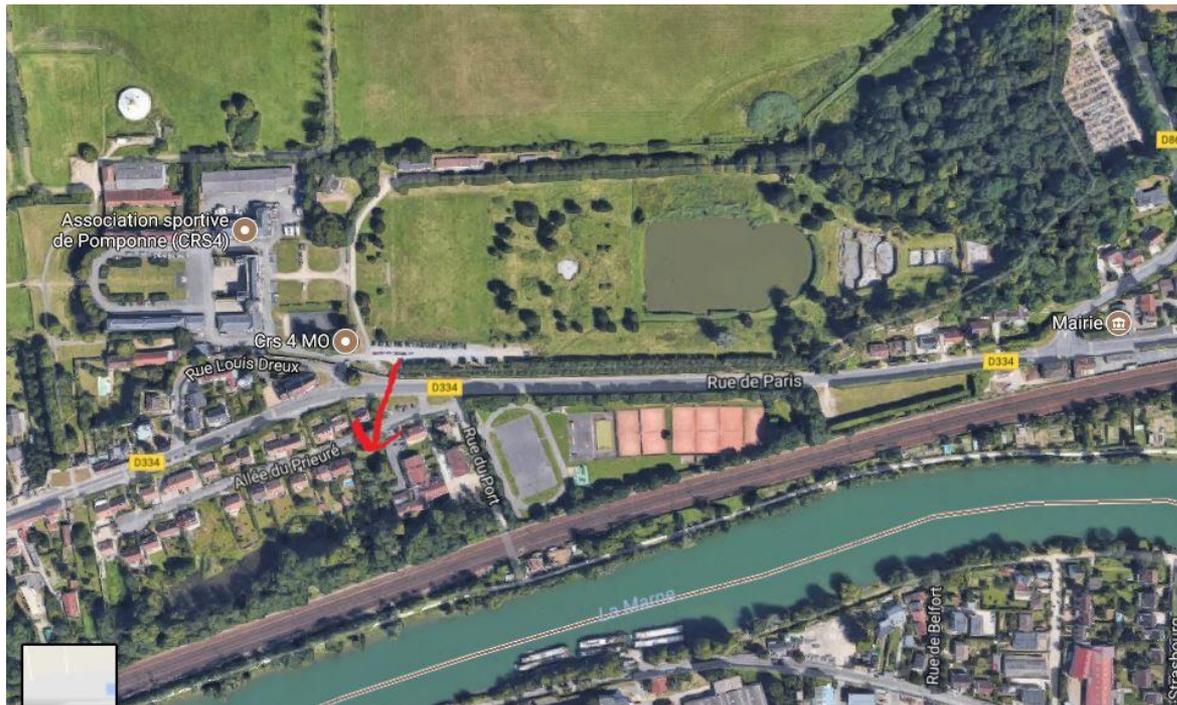


Dominique FRANÇOISE
Adjointe au Maire déléguée à l'environnement,
au développement durable et aux relations extra communales
d.francoise@pomponne.org



CONTEXTE

- Propriété communale de 1 043 m² dans une zone pavillonnaire du quartier « Village ».
- Élément environnemental de la trame verte et bleue avec deux sources qui alimentent en eau une mare.
- Site à proximité d'une voie inscrite dans le Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR).





MONTAGE DU PROJET

- Diagnostic réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne).
- Expression des besoins et définition des objectifs à atteindre par la commune.
- Faisabilité et méthodologie proposées par Seine-et-Marne Environnement.
- Estimatif des coûts et phasage par Initiatives 77 (chantier d'insertion).
- Financement : Département et commune.
- Travaux réalisés par Initiatives 77, élagueur, ferronnier et participation des enfants du centre de loisirs.



RÉALISATION DES TRAVAUX EN DEUX PHASES

PHASE 1 : 9 semaines (mi-avril – mi-juin)

- Traitement de la végétation.
- Traitement des abords de la statue Sainte-Véronique et des sources.
- Accès et circulation sur le site.
- Aménagements divers.

PHASE 2 : 9 semaines (fin août – début novembre)

- Traitement de la mare et des abords.
- Plantations.
- Signalétique/informations.



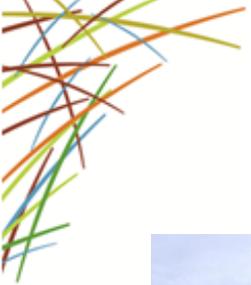
PHASE 1

Traitement de la végétation

- Élagage d'arbustes : dégager le cône de vue.
- Suppression des thuyas au profit d'une haie d'arbustes locaux (frênes, framboisiers, groseilliers et groseilliers à maquereaux).
- Taille en têtard des saules et saule pleureur.
- Élimination du bois mort et taille des aulnes et des frênes à proximité de la mare.
- Élimination de la renouée du Japon très invasive.

→ Les branchages sont réutilisés (abris pour insectes, bordure de protection le long du chemin PMR, création d'un bac à proximité de la mare) ou broyés (paillage au pied des plantations sur le site et paillage des massifs sur la commune).









PHASE 1 (suite)

Traitement des abords de la statue Sainte-Véronique et des sources

- Démontage de la clôture autour du point d'eau et de la statue : réutilisée le long d'un mur comme support pour de la vigne et de la clématite sauvage.
- Végétalisation des abords du point d'eau : lavande.
- Création de carrés de plantes aromatiques (menthe, sauge, thym et romarin).
- Aménagement des berges des sources : retrait de la maçonnerie, reprofilage, création de micro zones humides plantées d'iris.
- Mise en place d'une nouvelle porte devant la statue et de grilles de protection (autour du point d'eau et sur l'une des sources).
- Création d'une allée 'pas japonais' (acacia).
- Reprise de l'allée pavée et des marches en pierres.











PHASE 1 (suite)

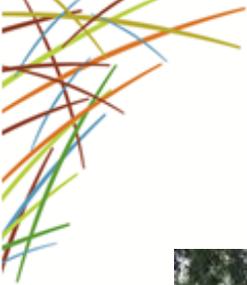
Accès et circulation sur le site

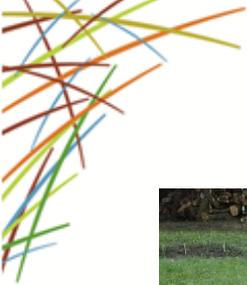
- Reprise de l'escalier : suppression des traverses de chemin de fer.
- Création d'un chemin pour personnes à mobilité réduite avec une zone de repos/croisement.
- Mise en place d'une main courante dans le virage du chemin PMR.

Aménagements divers

- Création d'une zone « lézards ».
- Mise en place de deux abris insectes.







PHASE 2

Mare et abords

- Curage manuel (bagueurette et seaux) au centre (80 cm de profondeur sur 2 m²).
- Utilisation des boues dans un bac créé avec des rondins et des branchages (saules) le long d'un mur mitoyen pour favoriser le développement d'une végétation de plantes semi-aquatiques.
- Création d'un ponton en appui sur la souche d'un marronnier.
- Mise en place de rondins (coupe d'arbre) qui seront utilisés comme sièges.







PHASE 2 (suite)

Plantations

- Haies de fruitiers.
 - Vigne et clématite sauvage pour dissimuler les murs peu esthétiques.
 - Pose de nichoirs et d'un abri pour chauves-souris.
- implication des enfants du Centre de Loisirs pendant les vacances de la Toussaint.

Signalétique/Informations

Panneaux de bois (essences locales) réalisés par Initiatives 77 :

- 2 panneaux indicateurs (rue de Paris, entrée du site).
- 1 panneau « Emportez vos déchets. Merci ! ».
- 1 panneau sécurisation à proximité de la mare.





LES PLUS DU PROJET

Volet environnemental

- Interventions réalisées hors période de végétation et dans le respect de la faune.
- Création d'abris pour la faune (insectes, lézards), pose de nichoirs et d'un abri pour chauves-souris.
- Récupération et réutilisation des vases, bois mort, pierres, broyage pour paillis, etc.
- Plantation d'essences locales.
- Entretien de l'espace par les services techniques : gestion différenciée (tonte, fauchage 1 fois/an ou 1 fois tous les 3 ans pour les espèces aquatiques).

Volet patrimonial

- Réhabilitation d'un patrimoine communal.
- Ouverture du site à tous (création d'un cheminement PMR).

Volet social

- Travaux effectués par un chantier d'insertion.
- Implication des enfants de l'Accueil de Loisirs (plantations).



COÛT ET FINANCEMENT

Coût total : 29 205,85 €

- Commune : 11 395,85 €
- Département dans le cadre du PDIPR : 17 810 €



COMMUNICATION

Pendant toute la période de réflexion et de réalisation des travaux, la municipalité a informé la population :

- Site Internet,
- Journaux municipaux
- Articles parus dans La Marne
- Articles parus dans Mag Journal
- Une réunion de quartier
- Une réunion d'informations à l'attention de la Société du Patrimoine et de l'Histoire de Pomponne



Merci de votre attention



Dominique FRANÇOISE
Adjointe au Maire déléguée à l'environnement,
au développement durable et aux relations extra communales
d.francoise@pomponne.org

